



## PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

8 OCTOBRE 2020 – 20h30

**Etaient Présents** : M. TESSON Gilles, Maire, Mme DELUZE Véronique, M. MERIOT Hervé, Mme SAILLARD Laure-Anne, M. VERDIER Yves, Adjoint, M. COURBET Joseph, Mme DUBARRY Jeanne, M. MACHADO Thierry, M. FONNICOLA Francis, Mme RAMEAUX Dorothée, M. DUPIN Jean, Mme DUFRECHOU Valérie, Mme JERZYK Patricia, M. ABRAM Sébastien M. BALLESTER Claude, Mme GITTARD Josiane, M. DUVAL Christophe, Mme ESPINO Chrystelle.

**Etait Absente (excusée)** : Mme MARTINS Marie-Hélène

**Secrétaire de séance** : M. Hervé MERIOT

### I - INFORMATIONS GENERALES

#### 1 - Point COVID

A l'école, l'application du protocole sanitaire impose de nombreuses contraintes. Le surcoût en matériel et produits d'hygiène est important.

A titre d'exemple 4000 feuilles de papier essuie mains environ sont utilisées chaque jour.

A la Maison du Temps Libre et à la Salle Multi-Loisirs des colonnes distribuant du gel hydroalcoolique ont été installées. Un protocole strict a été imposé par la Mairie.

Il impose la fermeture des vestiaires, mais il va être assoupli afin d'autoriser une utilisation des douches et vestiaires lors des matchs de championnat, avec là encore des mesures sanitaires contraignantes.

#### 2 - Abandon du projet d'antenne relais

Le projet d'antenne relais a été abandonné.

La propriétaire a renoncé à louer son terrain à l'opérateur FREE.

#### 3 – Déploiement de la fibre optique

L'entreprise SCOPELEC déploie actuellement le réseau de fibre optique dans les rues de DENGUN.

Le raccordement des foyers ne va pas être immédiat. Dans le meilleur des cas, les premiers branchements seront effectivement connectés à partir du deuxième trimestre 2021.

### II – URBANISME – ENVIRONNEMENT – VOIRIE – ASSAINISSEMENT

#### 1 - Cession de terrain

Le Conseil Municipal décide de céder gratuitement à M. HAURET une bande de terrain de 29 m<sup>2</sup>, cadastré parcelle AI n° 219 route de la Gare. Il s'agit du reliquat d'une précédente cession à la Commune pour l'élargissement de la voie.

## **2 - Acquisition de la voirie d'une impasse**

Le Conseil Municipal accepte d'acquérir à titre gratuit la voirie d'une impasse située chemin Pruette au niveau des n°40 à 46 (soit 282 m<sup>2</sup> – Parcelle AI n° 254)

## **3 - Travaux station d'épuration**

Les travaux de réhabilitation et d'extension de la capacité de la station d'épuration ont bien avancé. Le bassin qui va accueillir les roseaux est creusé. Un nouveau dégrilleur plus performant va être installé prochainement.

## **4 - Changement de lampadaires**

La plupart des têtes de lampadaires de la Plaine des Sports ont été changées. Il s'agissait de ballons fluorescents qui ne sont plus aux normes et ne peuvent être réparés.

## **5 – Travaux de voirie**

Des coussins berlinois ont été commandés afin de poursuivre le programme visant à limiter la vitesse dans les rues de notre Commune. Ils seront mis en place prochainement.

Le programme d'élagage d'automne a été lancé. C'est l'entreprise CLAVE qui va intervenir à la Plaine des Sports, sur les platane en bordure de la RD817 et devant la Mairie, ainsi qu'au foyer des Associations.

## **6 – Eau potable**

Le Conseil Municipal valide le rapport sur le prix et la qualité de l'eau potable transmis par le Syndicat d'Adduction en Eau Potable de la Région de Lescar

# **III – PATRIMOINE**

## **1 – Bibliothèque**

La première réunion de chantier pour les travaux de la future bibliothèque et le réaménagement du centre bourg s'est tenue le 30 septembre.

Les travaux vont débuter fin octobre.

## **2 – Divers**

Lors des dernières pluies, des infiltrations se sont produites à l'école maternelle et à la salle Multi-Loisirs. Des travaux ont été effectués, mais il reste une fuite, côté maternelle, complexe à résoudre et qui va nécessiter de découvrir une partie de toit.

Devant l'école élémentaire il n'existe actuellement aucun abri pour les parents les jours de pluie.

Un abri de type « carport » va être installé.

# **IV – VIE ASSOCIATIVE – CULTURE – ANIMATION – JEUNESSE**

## **1 - Point sur les animations maintenues**

La rentrée a été compliquée pour les associations. La plupart des animations prévues à l'automne ont été annulées ou reportées au printemps.

# **V – COMMUNICATION – PRESSE – CEREMONIES**

## **1 – Newsletter**

Une lettre d'information sur l'école est en cours de préparation et va être diffusée prochainement dans les foyers.

## **2 – Agenda / bulletin municipal**

Comme chaque année, un agenda va être distribué dans les foyers en fin d'année en même temps que le bulletin municipal.

## **VI - AFFAIRES SCOLAIRES**

### **1 - Point sur la rentrée scolaire**

La rentrée s'est déroulée dans des conditions satisfaisantes, même si la crise sanitaire complique évidemment beaucoup de choses.

Une bonne nouvelle : un cinquième poste à temps complet a été ouvert à l'école élémentaire.

Pour cette nouvelle classe, un nouveau tableau blanc interactif a été acheté et installé cet été.

Effectif : 111 enfants en élémentaire et 76 en maternelle.

### **2 - Bilan des effectifs à la cantine et à la garderie**

Les effectifs en cantine et garderie sont en nette hausse depuis la rentrée de septembre 2020. (la cantine accueille certains jours jusqu'à 145 élèves).

Les locaux sont insuffisants pour cette capacité et il devient impératif de faire 2 services le midi.

Cela implique une modification des horaires de l'école afin d'augmenter la pause méridienne

(2 heures au lieu de 1h30 actuellement). La décision de modification appartient au Conseil d'Ecole.

Une réunion extraordinaire de ce Conseil devrait avoir lieu début novembre.

### **3 - Service civique**

M. le Maire rappelle que les Communes peuvent recruter des volontaires en service civique (moins de 26 ans).

Le coût pour la Commune s'élève à 119,02 € par jeune recruté pour 24 h de présence par semaine.

L'augmentation des effectifs en garderie et cantine, la nécessité de passer à 2 services ainsi que la crise sanitaire liée à la COVID font augmenter les besoins en personnel à l'école.

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal décide de créer 2 services civiques pour une durée d'un an dans le domaine de l'éducation (participer à la réussite en milieu scolaire en consolidant les liens entre les enfants, l'école et les temps périscolaires, sensibilisation au respect des mesures d'hygiène par les enfants, aide à la surveillance périscolaire, aide ponctuelle dans le domaine de l'hygiène et de la propreté).

### **4 - Contrat de travail**

Une personne est actuellement embauchée en Contrat à Durée Déterminé sur un poste d'Agent Spécialisé des Écoles Maternelle.

Le Conseil valide le renouvellement du contrat jusqu'à la fin de l'année scolaire (juillet 2021).

## **VII - INTERCOMMUNALITÉ**

### **1 – Cantine**

Il est proposé aux élus qu'à la date du 1 septembre 2020, la commune adhère au marché de confection et livraison de repas par la Société Publique Locale Pau Béarn Restauration pour une durée de 5 ans.

Il s'agit de la cuisine centrale livrant les repas pour les cantines de la Communauté d'agglomération.

Le Conseil Municipal valide la signature de ce contrat de marché.

### **2 – Plan de Déplacement Urbain**

Le Plan de Déplacement Urbains (PDU) est un document de planification stratégique en matière de mobilités. Le syndicat Pau Béarn Pyrénées Mobilité est l'autorité compétente en matière de mobilités.

Cela lui confère la responsabilité d'élaborer un PDU. Dans le cadre de l'élaboration de ce PDU, une enquête publique se déroule du 21 septembre 2020 au 23 octobre 2020.

Le Conseil Municipal de DENGUIN souhaite faire inscrire dans l'enquête publique la délibération suivante :

#### Transports en commun

En 2019, la commune de DENGUIN mettait beaucoup d'espérance en la ligne 8 du bus IDELIS qui dessert POEY DE LESCAR - IDRON.

Malheureusement nous sommes très déçus par cette desserte qui est, pour les Denguinois, inutile : 45 minutes pour se rendre en centre ville de PAU avec l'obligation de prendre un véhicule pour atteindre l'arrêt.

Nous voulons aussi vous faire remarquer que DENGUIN est une porte d'entrée du secteur du Syndicat Pau Béarn Pyrénées Mobilité comme ARTIGUELOUTAN, SERRES-CASTET, GAN ou MORLAAS.

C'est pour cela que le Conseil Municipal demande la création d'une ligne régulière et cadencée entre DENGUIN et LESCAR (Quartier Libre), place desservie par les bus « Centre Ville », ce qui permettrait aux Denguinois de pouvoir se déplacer sans utiliser la voiture et sans devoir planifier à l'avance leurs déplacements (transport à la demande).

#### Pistes Cyclables

Nous voulons aussi rappeler que la Départementale 817 reste une voie de grande circulation ne permettant pas le déplacement en vélo sans danger, c'est pour cela que nous demandons que l'étude prévue sur la mobilité douce et donc sur une piste cyclable protégée soit très rapidement faite.

De plus, une liaison avec l'aménagement du pont RD 509 (entreprise LAPASSADE) pourrait connecter la 817 avec la voie verte et sa voie cyclable reliant les communes d'ARBUS, ARTIGUELOUVE, LAROIN et JURANCON.

*L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 h 30.*